



LE MOT DU MAIRE :



Suite à mon édito du Linas Actualités du mois dernier, voici le contenu in extenso des échanges que j'ai eus avec Madame la Préfète de l'Essonne.

**Lettre de Madame la Préfète de l'Essonne,
le 27 janvier 2017**

« Monsieur le Maire,

J'ai très attentivement pris connaissance de votre courrier du 9 janvier dernier, dans lequel vous relatez combien la cohabitation de la majorité communale et de l'opposition est délicate et conflictuelle. Je ne peux et ne veux bien sûr pas me départir de ma stricte neutralité en prenant position dans ce conflit.

Je peux seulement – et cela vaut pour l'ensemble des membres du conseil municipal – déplorer que l'expression des idées ne s'effectue pas spontanément dans le respect et l'écoute mutuelle, au-delà des divergences.

Je regrette que la confrontation des points de vue donne également lieu à des attaques ad hominem.

En raison de ce climat tendu, en votre qualité de premier magistrat de la commune, je ne peux que vous inviter à ne pas vous départir de la dignité qui sied à la fonction. J'invite également chaque membre du conseil municipal à veiller au respect des règles qui organisent le fonctionnement des assemblées communales.

Il ne m'appartient pas non plus de commenter les procédures judiciaires en cours ; la justice saura en fin de compte rétablir l'honneur des uns et des autres, même si on peut unanimement regretter qu'il soit nécessaire de faire appel à elle pour y parvenir. Le détachement de fonctionnaires assermentés par l'Etat pour effectuer un certain nombre de verbalisations n'est pas possible. Par contre, je demande aux services de police de renforcer leurs contrôles sur le territoire de Linas. Cependant, je ne peux que vous inviter à ne pas suspendre l'engagement

municipal dans les procédures en cours afin de ne pas desservir les intérêts de la commune. »

Réponse de M. le Maire de Linas, le 6 février 2017



« Madame la Préfète,

J'accuse réception de votre courrier du 27 janvier 2017. Je tiens en tout premier lieu à vous remercier de son contenu et surtout de la justesse de votre analyse à évaluer la situation dans laquelle se trouve notre commune. Devant l'impossibilité pour vos services de prendre en charge nos missions de verbalisations, j'ai mis en place une nouvelle organisation et donné les consignes nécessaires afin de maintenir notre action en matière de lutte contre les constructions illégales et autres infractions. En tout état de cause, vous pouvez être assurée que je continuerai à maintenir une présence Républicaine forte à Linas.

Puisse la démocratie linoise, retrouver, un jour, un fonctionnement conforme aux institutions. »

François Pelletant
Maire de Linas

Tribune libre des élus de la majorité municipale

En ce début d'année notre commune va confirmer son image de ville dynamique et moderne avec l'accueil de nombreuses manifestations populaires (Playmobil, tatouages, Parade auto, rollers...). Heureusement, l'énergie dépensée par la municipalité, les associations et les employés municipaux pour valoriser ces événements permet de véhiculer une image positive de notre commune et d'anéantir cette mauvaise image que certains voudraient lui donner en multipliant leurs basses manœuvres politiques. Pour détruire la réputation d'une ville, il faut peu de choses, un ou deux individus, quelques médisances, parfois les services d'un avocat "bon marché" et le tour est joué. En revanche, pour faire rayonner une ville, il faut 1000 fois plus d'énergie et de créativité. C'est en cela que le rôle de l'opposition est d'une grande facilité et en dépit du nombre d'élus plus faible, il est plus aisé pour elle de se faire remarquer en détruisant plutôt qu'en contribuant. Fort heureusement personne n'est dupe ; il suffit de lire un courrier de Madame la Préfète envoyé à la mairie début février pour constater qu'en matière d'opposition aussi, l'excès est contre-productif. Nos opposants ont fait le choix d'une stratégie agressive et indigne. C'était une suprême erreur. Ils n'ont réussi qu'à susciter la désapprobation et le dégoût. Même au-delà de Linas, ils ont perdu toute crédibilité, toute respectabilité. A tous les niveaux, ils sont discrédités et ne réunissent finalement autour d'eux que des aigris.

Tribune libre des élus de la liste "Linas avant tout"

Du bon usage du PUP...Le PUP (Projet Urbain Partenarial) est une nouvelle forme de participation au financement des équipements publics offertes aux communes par la loi N°2009-323 du 25 mars 2009.(article 43).Ce nouveau dispositif permet aux communes, à l'occasion d'opérations de construction ou d'aménagement, de faire financer par des fonds privés (constructeurs, aménageurs ...) des équipements publics (voiries, trottoirs,réseau d'assainissement, éclairage etc...) rendus nécessaires par l'opération concernée. Ce dernier point est essentiel, car il doit exister un lien direct de nécessité entre les équipements publics financés et les besoins des futurs usagers. Pour exemple des équipements publics généraux de la commune (ex salle des fêtes) ne peuvent pas être financés même partiellement par un PUP. Comme principe de base le législateur a prévu la signature d'une convention entre la Commune et l'apporteur de fond privé. A Linas, 2 conventions PUP ont déjà été signées pour un montant total de 4,5 millions € (3,5millions pour le projet Amaryllis et 1 million pour le Projet de Guillerville). Nous avons demandé lors du CM de janvier 2017, la liste prévisionnelle et détaillée des équipements et aménagements identifiés dans ces conventions.(périmètre, aménagement par quartier, type d'équipements prévus, coûts etc..). A l'heure ou nous écrivons cet article, nous sommes encore en attente de ces éléments. Notre position: Nous pensons que ces financements privés sont une réelle opportunité pour conduire des travaux non réalisés depuis trop longtemps. Notre point d'attention: Veiller à ce que les investissements qui seront réalisés, bénéficieront réellement aux futurs usagers et habitants de ces quartiers, comme le prévoit le cadre législatif du PUP.

Tribune libre des élus de la liste « Oxygène »

En ce début 2017, Linas se retrouve de nouveau à la une de la presse locale pour les mêmes raisons peu glorieuses : son maire est accusé par la justice, cette fois-ci de « complicité de violation du secret du vote par manœuvre frauduleuse ». Rien de moins. La principale accusée est V. L., soutien actif du candidat F. Pelletant à toutes les élections depuis bientôt 20 ans, et cofondatrice avec lui en 2013 d'une association domiciliée à l'adresse des propriétés de F. Pelletant à Corbeil. Elle a été embauchée par F. Pelletant à la mairie de Linas et titularisée en 2014. Les faits : en décembre 2015 le conseil municipal désigne par un vote à bulletins secrets son représentant à la communauté d'agglomération Paris Saclay. Pour la première fois depuis les élections municipales, une des 22 voix de la liste majoritaire manque à F. Pelletant. V. L. est accusée d'avoir demandé aux élus de la liste majoritaire de venir reconnaître leur écriture et leur bulletin, afin d'identifier celui ou celle qui avait voté contre son camp. Elle ne s'est pas présentée à l'audience le 24 janvier 2017. L'audience a été reportée. F. Pelletant a décidé que la commune prendrait en charge tous les frais de justice et d'avocats de V. L. Il a également obtenu de sa majorité au conseil municipal la prise en charge par la commune de ses propres frais de justice et d'avocats : deux élus majoritaires ont eu le courage de s'abstenir. La ligne de défense de F. Pelletant est toujours la même : il serait la victime innocente d'un complot diabolique. Plus d'infos sur www.oxygene-linas.fr.

Permanence Mediavipp



MEDIAVIPP 91 assure une permanence d'information, d'écoute et d'orientation des victimes d'infractions pénales ayant pour objectifs d'apporter un soutien psychologique aux victimes et à leur famille, d'informer et renseigner les victimes sur l'étendue de leurs droits, les procédures, de les orienter vers un conseil ou une association spécialisée. Prochaines permanences sans rendez-vous de 14h00 à 17h00 : jeudi 9 mars 2017 à Linas (Bâtiment La Source 54, Rue de la Division Leclerc), jeudi 13 avril 2017 à La Ville-du-Bois (CCAS, 23 rue du Grand Noyer), jeudi 11 mai 2017 à Linas et jeudi 8 juin 2017 à La Ville-du-Bois.



Des planches d'autocollants ont été distribuées dans les boîtes aux lettres de la commune. Ceux-ci ont vocation à porter les couleurs de la ville mais vous permettent aussi d'accéder à des parkings "VIP Linois" lors de certaines manifestations publiques (Cosom, Autodrome, centre-ville,...). Les personnes peuvent coller l'autocollant de leur choix sur la lunette arrière de leur voiture. Il existe aussi des petits stickers carrés que certains posent sur leur plaques d'immatriculation.

JEUNESSE

Séjour ados au printemps



La Maison des Jeunes de Linas (MDJ) organise un séjour pour les jeunes Linois durant les prochaines vacances de Printemps du 10 au 14 avril 2017. Le séjour se déroulera en Bourgogne ; 7 jeunes seront accueillis et encadrés dans un gîte à Auxerre. Au programme, de nombreuses activités parmi lesquelles de l'accrobranche, course d'orientation, visite du village médiéval de Noyers-sur-Serein, balade guidée en vélo... Infos et inscriptions en Mairie, à la MDJ ou par téléphone au 01.60.14.49.13

CULTURE

Avec Paris-Saclay, je veux 2025 !



L'Essonne est candidate à l'accueil de l'Exposition universelle 2025. Pour notre territoire et ses habitants, il s'agit d'une opportunité exceptionnelle. 23 milliards d'euros de retombées économiques directes, création massive d'emplois durables, renforcement de l'accessibilité au bénéfice de tous... Notre mobilisation doit être à la hauteur de ces enjeux !

Notre territoire est doté d'un potentiel qui mérite d'être partagé avec les 50 millions de visiteurs attendus. Il se projette vers l'avenir et est ouvert sur le monde. Il dispose de tous les atouts pour proposer un projet à la fois extraordinaire et résolument humain. La thématique de l'Exposition universelle 2025, "La connaissance à partager, la planète à protéger", renforce encore notre candidature, tant Paris-Saclay incarne et porte cette exigence. La transmission des savoirs anime au quotidien ses écosystèmes

et les synergies entre ses chercheurs, ses entrepreneurs et ses étudiants lui permettent de bâtir des réponses efficaces aux grands enjeux du XXIème siècle, au premier rang desquels la préservation de l'environnement.

À nous, à vous, dès aujourd'hui, de tout mettre en œuvre pour faire de Paris-Saclay, en 2025, l'emblème de ce que nous voulons donner à voir au monde, le miroir de l'innovation et de l'audace à la française. Notre énergie doit converger vers une même aspiration : faire gagner la France !

Avec la candidature de Paris-Saclay, prenez part à cet enthousiasme collectivement porté par l'ensemble des forces vives du territoire : rejoignez la mobilisation et apportez votre soutien sur www.paris-saclay2025.fr ! Ensemble, faisons de notre territoire le cœur de la France et du monde pour l'Exposition universelle 2025 !



Pour sa troisième édition, une exposition d'aquarelles se déroulera le samedi 25 mars et dimanche 26 mars 2017 à la Châtaigneraie, dans le Parc R. Vuillemey. Micheline Guichard, invitée d'honneur, présentera quelques-unes de ses œuvres. Cet événement est organisé par l'atelier libre des Mirettes. Venez découvrir le travail des artistes, en famille ou avec des amis. Rendez-vous de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Entrée gratuite et ouverte à tous.

- samedi 4 mars 2017 à 20h30
et dimanche 5 mars 2017 à 15h00
Théâtre « Drôle de couple »
par la Cie de la Châtaigneraie
Espace Carzou

- samedi 18 mars 2017 dès 14h30
Carnaval de Bineau
Parc de la Source

- dimanche 19 mars 2017 de 9h00 à 17h00
Braderie de la Peep
Espace Carzou

- dimanche 19 mars 2017 à 11h00
Cérémonie commémorative Fnaca
Cimetière – rue des Petits Prés

- samedi 25 mars 2017 à partir de 20h00
Linas Night Fever
Espace Carzou

- dimanche 26 mars 2017 à partir de 10h00
Parade Linas autodrome
Place de la Mairie

- vendredi 31 mars 2017 à partir de 20h00
Linas roller party
Gymnase du Cosom

Linas Night Fever : le retour



La fièvre du samedi soir débarque à nouveau à Linas pour une soirée exceptionnelle. C'est à une soirée dansante au son des tubes des années 80 que les services de la ville de Linas vous proposent de passer, entre amis ou en famille, le samedi 25 mars 2017 à l'Espace Carzou. Ouvert à tous, cet événement convivial sera animé par un disc-jockey dans une ambiance unique. Tarif : 5 euros l'entrée, gratuit pour les moins de 18 ans. Sur place : buvette et petite restauration.

NUMÉROS UTILES

Tél. Mairie : 01 69 80 14 00 - Site WEB : www.linas.fr

POLICE MUNICIPALE : 01 69 80 14 17

CENTRE DE LOISIRS : 01 69 80 93 07

MAISON DES JEUNES : 01 60 14 49 13

DENTISTE DE GARDE : 01.69.10.00.40

SERVICES SOCIAUX : 01 69 80 14 01

SAMU : 15

MEDECINS D'URGENCE : 01 69 80 75 55

PHARMACIE DE GARDE : 01 69 26 19 70

Bineau est de retour



Samedi 18 mars, Bineau fait son retour dans les rues de Linas à l'occasion du carnaval annuel de la ville. Rendez-vous à partir de 14h30 dans le Parc de la Source, départ du défilé à 16h30 et mise au bûcher vers 18h00. Un stand de maquillage sera proposé aux tout petits, des animations et même un goûter sera offert aux participants. Petits et grands, maquillez et déguisez-vous !



BIENTÔT À LINAS

